AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-7-75064261

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL ** F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 42 - 7 juillet 1975 ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

VIGNE

Mildiou : La situation orageuse actuelle justifie le renouvellement de la protection contre ce champignon d'autant que nous nous trouvons à une période de pousse active.

Oïdium : Ajouter un produit anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Carpocapse des pommes : Notre avis du 20 juin préconisait une protection des arbres pour le 25 juin en secteurs chauds, traitement à reporter d'une semaine dans les Ardennes.

Les premières pénétrations ont été constatées le 30 juin à Reims et le 3 juillet dans le Tourteronnais. Les vergers qui ne seraient pas encore protégés, doivent être maintenant traités dans les meilleurs délais.

Les captures de carpocapse en "Phérotrap" ont été nombreuses début juillet. Depuis le 25 juin, les températures et hygrométries crépusculaires sont favorables aux pontes ; il y a donc lieu d'assurer une bonne protection des arbres durant ce mois en tenant compte de la rémanence des produits utilisés et du lessivage éventuel par les pluies.

Oïdium du pommier : Malgré la coupe des pousses oïdiées pratiquée dans la plupart des vergers, on assiste à un nouveau développement de ce champignon. L'emploi de fongicides anti-oïdium doit se poursuivre, ainsi que la coupe des pousses les plus atteintes.

Asphyxie d'arbres : Dans certains vergers de pommiers, des arbres de plus de 10 ans sont dépérissants par suite de phénomènes d'asphyxie. Cet accident, est consécutif, sans aucun doute, à l'automne très pluvieux de 1974. Ces arbres devront être arrachés, brûlés, ou emportés hors du verger. Extirper le plus possible de racines du sol, celles-ci étant, en effet souvent envahies par le Pourridié.

Chancres sur rameaux : De nouvelles pousses atteintes par le Nectria sont visibles ; il est vivement recommandé d'en assurer la coupe et la destruction par le feu.

Pucerons : Surveiller les arbres et intervenir si les foyers sont nombreux.

P.1102

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

GRANDE CULTURE

Les pullulations de pucerons que nous venons de connaître sur céréales ont sensibilisé les exploitants agricoles d'une manière telle qu'il apparait souhaitable de faire une mise au point.

Pucerons sur blés d'hiver :

Hormis les secteurs les plus tardifs, la plupart des blés d'hiver ont maintenant atteint un stade de végétation tel (grain à amande nettement pâteuse et parfois même farineuse) que des dommages ne sont plus à redouter. Il y a lieu de noter aussi le développement important de parasites naturels.

Pucerons sur céréales de printemps :

Blé tendre et blé dur en particulier doivent être surveillés et éventuellement traités dans les mêmes conditions que celles mentionnées pour les céréales d'hiver. Pour les orges le stade résistant est maintenant acquis sauf en cultures tardives.

Puceron sur maïs :

Des pucerons s'observent sur maïs et sont surtout abondants sur les cultures semées le plus tôt. Compte-tenu de l'évolution végétative de cette culture toute intervention est à déconseiller car de rentabilité très douteuse.

Puceron vert sur betteraves :

Des concentrations parfois importantes et récentes du puceron vert se remarquent depuis quelques jours sur betteraves. Nous rappelons que cette espèce de puceron n'occasionne pas de dommages sérieux aux cultures mais qu'elle est considérée comme le principal vecteur de la jaunisse parasitaire.

Des interventions dirigées contre ce puceron au cours des deux premières décades de juin pouvaient présenter un certain intérêt dans l'hypothèse où de sérieux foyers de jaunisse parasitaire masqués par un important jaunissement physiologique, auraient affecté les cultures, l'année dernière.

Il n'en est plus de même à l'heure actuelle et tout traitement de ce genre est à déconseiller formellement.

Tordeuse du pois : Sur pois tardifs il est conseillé de renouveler le traitement conseillé par notre avis du 26 juin.

Mildiou de la pomme de terre : Compte tenu de l'accroissement de la végétation, il est conseillé de réaliser un nouveau traitement de protection sauf pour les cultures à défaner ou à arracher avant le 25 juillet.

Doryphore de la pomme de terre : L'insecte se montre très actif en particulier sur petites parcelles.

Nous rappelons que la lutte contre le doryphore est obligatoire, Ajouter éventuellement un insecticide à la bouillie anti-mildiou.

Les Ingénieur chargés des Avertissements Agricoles,

R. PARIS
H. de MEIRLEIRE
A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire Champagne,

J. DELATTRE.